

Albert Cessieux
10 place Aristide Briand
26000 Valence
albert.cessieux@orange.fr
Tel 06 82 48 97 46

Madame Elisabeth BORNE
Ministre de la transition écologique et
solidaire
246, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Valence le 24 juin 2020

Objet Echangeur de Montélier à Valence

Madame la Ministre,

L'échangeur de Montélier a fait l'objet d'une enquête publique en fin d'année dernière. Le rapport du commissaire enquêteur remis le 20 février 2020 a conclu à un avis favorable malgré le nombre très important d'avis négatifs émis par le public. Dans les jours qui viennent, le Préfet de la Drôme risque de décider de l'engagement des travaux.

Cette issue n'est pas étonnante. Elle s'inscrit dans les objectifs du projet, tels qu'ils ont été présentés par le maître d'ouvrage sur la base de données techniques et formelles pléthoriques. Elle laisse de côté les importantes contradictions soulevées par la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE). Cet ouvrage aura des conséquences prévisibles sur l'urbanisation dans la plaine de Valence et par conséquent sur la consommation d'espaces agricoles et naturels déjà très préoccupants. De même, l'usage des modes alternatifs à la voiture particulière tels que le vélo et les transports en commun, voire la marche à pied n'a pas été étudié.

La décision que va prendre le Préfet de la Drôme va donc à l'encontre des orientations générales émises avec constance par le gouvernement auquel vous appartenez. Loin de prévenir les crises environnementales, climatiques et sanitaires auxquelles nous sommes confrontées, elle contribue à leur aggravation. Au contraire, les déclarations de l'Etat sur la nécessité de diminuer le trafic motorisé pour la réduction indispensable des GES, incitent à utiliser d'autres moyens de déplacement (TC, modes actifs).

Plus localement, la plaine de Valence est marquée par un accroissement continu des déplacements mobilités domicile travail, qui voit les fonctions résidentielles se développer en plaine, pendant que les fonctions productives se développent dans les zones urbanisées. Alors qu'il faudrait rapprocher domicile et travail, en revoyant totalement la façon de concevoir les villes, c'est l'inverse qui se produit. Des activités continuent à se créer dans le quartier de la Zone Franche et alentours, alors que les logements s'en éloignent le long des routes de Montélier, d'Alixan, de Chabeuil et de Montmeyran. Toutes ces routes supportent des trafics automobiles très importants. Les cheminements piétons, quand ils existent, sont discontinus et en mauvais état. Alors que les centres de St Marcel, d'Alixan, de Montélier, de Chabeuil sont à moins de 7 km de la Zone Franche, aucune piste cyclable continue en site propre n'a été réalisée. Aujourd'hui il n'est pas possible de se déplacer d'un secteur à l'autre et d'aller en ville à pied et à vélo. Pour se déplacer les habitants sont obligés de prendre leur voiture. Aujourd'hui, 50% des déplacements font moins de 5 km et les Enquêtes Ménages Déplacement montrent que seuls 2 à 3% se font à vélo. Il est vérifié que beaucoup le feraient à vélo si des pistes cyclables continues et sécurisées existaient. Pour les transports en commun il n'y a pas de liaison directe entre Montélier, la zone franche et la ville de Valence.

Depuis le 20 février dernier, date de remise des conclusions du commissaire enquêteur, les événements nous interpellent encore plus sur la nécessité de revoir le mode de fonctionnement de nos agglomérations et d'intégrer de nouvelles priorités dans les processus de décision. Cet échangeur conduit à une importante augmentation du trafic motorisé et de l'urbanisation de la plaine de Valence sans remédier aux difficultés quotidiennes des habitants.

Nous n'ignorons pas que la relance de l'emploi est un des arguments déterminants de la décision que va prendre le Préfet. Commençons par donner du travail à nos entreprises pour réaliser des pistes cyclables et des cheminements piétons confortables et agréables, cela permettra de réduire le trafic automobile dans ces quartiers en laissant plus de place à ceux qui viennent de plus loin. Compte tenu de cette nouvelle situation, l'Etat a la possibilité d'émettre un signe fort aux collectivités et habitants sur la nécessité d'apporter d'autres solutions en ne donnant pas suite à ce projet. Beaucoup attendent cela. Il restera beaucoup de travail à confier à nos entreprises pour réaliser des aménagements permettant de se déplacer à pied et à vélo tout en préservant notre environnement.

Je vous remercie de la haute attention avec laquelle vous pourrez considérer la présente et de la réponse que vous pourrez y apporter. Je vous prie de croire, Madame le Ministre, en l'expression ma plus haute considération

Albert Cessieux

Albert Cessieux
10 place Aristide Briand
26000 Valence
albert.cessieux@orange.fr
Tel 06 82 48 97 46

Monsieur Hugues MOUTHOU
Préfet de la Drôme,
Préfecture,
3 Boulevard Vauban,
26000 Valence

Valence le 24 juin 2020

Objet Echangeur de Montélier à Valence

Monsieur le Préfet,

Dans les jours qui viennent, vous allez être amené à décider de l'engagement ou non des travaux de l'échangeur dit de Montélier. Face aux risques de décalage entre les objectifs affichés par l'Etat et les décisions prises au niveau local, vous trouverez ci-joint le courrier que j'adresse aujourd'hui à Mme Elisabeth BORNE, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire.

Je vous remercie de l'attention avec laquelle vous pourrez considérer la présente et reste à votre disposition pour tout complément d'informations. Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression ma meilleure considération

Albert Cessieux